

Déclaration du député Brad Trost sur l'Année des Fransaskois à la Chambre des communes demain à Ottawa

Regina, le 11 juin 2012 – L'Année des Fransaskois sera soulignée formellement au Parlement d'Ottawa lorsque le député de Saskatoon-Humboldt, Brad Trost, fera une déclaration à cet effet à la Chambre des communes demain vers 14 h (heure de l'Est). Au nom des neuf députés fédéraux de la Saskatchewan, M. Trost reconnaîtra que 2012 a été désignée l'Année des Fransaskois par le gouvernement de la Saskatchewan.

En cette année où l'on célèbre le centenaire de *l'Assemblée communautaire francsaskoise* (ACF), le gouvernement de la Saskatchewan a tenu à reconnaître ainsi la contribution des Fransaskois et des Fransaskoises au développement de la province et leur participation collective à sa construction.

Selon l'Honorable Wayne Elhard, secrétaire provincial et responsable des affaires francophones pour le gouvernement de la Saskatchewan, « avant même que la Saskatchewan ne devienne une province, des pionniers de langue française de l'Europe, des États-Unis et de l'Est du Canada sont venus s'établir dans ce coin de pays pour se bâtir une vie meilleure. Ces pionniers et les générations suivantes, les Fransaskois, ont non seulement continué à survivre, mais à s'épanouir pour devenir une collectivité dynamique qui, de nos jours, fait partie intégrante de l'histoire et de l'identité de notre belle et grande province ».

« Cette déclaration par un député fédéral de chez nous marque un moment important dans l'Année des Fransaskois », a renchéri le président de l'ACF, Paul Heppelle. « Être plus visible auprès de la population canadienne est parmi nos objectifs pour l'Année des Fransaskois. Cette déclaration émanant d'un député à la Chambre des communes contribue d'une manière significative à cette visibilité et nous sommes reconnaissants à M. Trost et à l'ensemble des députés fédéraux de la Saskatchewan d'avoir saisi cette occasion de reconnaître l'Année des Fransaskois publiquement. »

L'Assemblée communautaire francsaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté francsaskoise. A l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

- 30 -

Pour plus d'information :

Marc Masson

Directeur des communications

Assemblée communautaire francsaskoise

Bureau (306) 924-8532 portable 306-581-8532